

LA DEMONSTRATION DE CE SOIR A MONTREAL

Afin de donner plus de facilité à ceux qui désirent assister à la grande démonstration organisée pour ce soir à Montréal en l'honneur de l'honorable M. Mercier, un convoi spécial du Pacifique laissera la gare du Palais aujourd'hui à midi et demi, arrêtant à toutes les stations, entre Québec et Montréal. Le convoi arrivera à la gare Windsor à 8 heures. M. Mercier prendra passage sur ce train à Ste-Anne de la Pérade.

EXPOSITION DE LA JAMAÏQUE

Rapport de M. Dupuis

"Le transport du tropique, des minéraux et autres articles, par la voie d'Halifax, a coûté énormément cher, tout ce qu'indiquent les comptes et reçus produits; et démontre la nécessité d'user de l'influence du Gouvernement et des Chambres de Commerce pour obtenir des taux réduits, aussi favorables que ceux des lignes américaines. Atlas, "Anchor et "Vassale", qui voyagent régulièrement entre New-York et la Jamaïque. Le trophe n'a pu être reconstruit dans la principale bâtisse de l'exposition, dans laquelle 65 x 25 pieds avaient été réservés. L'était trop haut pour être introduit à l'intérieur et, à mon grand regret, nous avons dû renoncer à le placer à l'exposition, dont il aurait été l'un des plus beaux ornements.

"Les articles de la province destinés à être installés sur le grand trottoir, ont été placés sur des tables aussi avantageusement que possible, avec les articles des autres provinces du Canada. "Vous avez appris déjà que les légumes et le beurre expédiés par "Alpha" en novembre, sont arrivés à la Jamaïque en très mauvais ordre. Placés à fond de cale près des machines, les légumes ont pourri et le beurre a fondu.

"Le second envoi de légumes, de fruits et de fromage a également souffert, cette fois par la gelée, dans le port d'Halifax. "Heureusement encore que des fruits, pommes de terre et autres légumes avaient été emballés dans de la moule de scie, ce qui les a préservés de la gelée et nous a permis d'exposer un stock passable.

"Regrettant infiniment cette perte d'une partie considérable de nos articles, je profitai de l'occasion de la réunion de la Société d'Horticulture de Kingston, société composée d'hommes distingués, pour demander des renseignements sur les différents lignes de vapeurs voyageant entre la Jamaïque et les Etats-Unis, et la Jamaïque et le Canada, afin de savoir quelle ligne donnait le plus d'attention au transport des produits aptes à se détériorer promptement (perishable), et donnait le plus de satisfaction aux négociants par le soin accordé aux effets qu'ils envoient confiés et par le prix réduit du transport.

"Quelques membres présents déclaraient de suite que la ligne Atlas déclinait entière satisfaction pour tous les effets qui lui étaient confiés. Le beurre et le fromage arrivent de New-York dans tous les mois de l'année en ordre parfait et le fret est moins élevé que par la voie d'Halifax.

"Tous s'accordent à reconnaître que les relations commerciales entre les deux colonies ne pourront s'accroître que par l'établissement d'une ligne de paquebots hebdomadaires, vapeurs réguliers, rapides et munis de compartiments adaptés à refroidir et à ventiler. "La chaise intense ne permettant pas d'exposer le beurre et le fromage, l'honorable commissaire du Canada fit nommer des juges pour l'examiner. En présence de Son Excellence le gouverneur et des commissaires des différentes provinces, les juges commencent l'examen.

"Ils décidèrent que l'exhibé des fromages était très fort, la qualité bonne et que le beurre était vraiment magnifique. "Sur quatre prix offerts pour le beurre, la province de Québec en a remporté trois. "L'Ecole d'Agriculture de l'Assomption. "La bourgeoisie de Saint-Eustache. "La bourgeoisie des Cantons de l'Est.

Ces deux dernières fournissent leur beurre à Bell, Simpson et Co, qui sont les exposants réels. "Le beurre qui avait le plus de vogue avant l'arrivée du beurre du Canada, était celui de Danemark et de la Hollande, importés d'Angleterre et des Etats-Unis. De beurre est un boite de fer-blanc d'une demi-livre à cinq livres, hermétiquement fermées. Je n'ai pas réussi à connaître son prix de revient, rendu à la Jamaïque; le prix du détail à Kingston est de 55 cts la livre. J'en ai acheté quelques boîtes pour le gouvernement, qui, j'en suis certain, l'exhibera et fera connaître à qui de droit la qualité et le mode de paquetage de ce beurre si on raison, afin d'engager les fabricants de la province à employer ce mode de préparation qui est le plus profitable pour l'exportation aux Antilles et à l'Amérique du Sud.

"J'ai appris que les petites boîtes en fer-blanc ne coûtent qu'un plastra et demi à deux piastres et demie le cent et que la machine pour les fabriquer coûte \$150.00. "Un marchand de beurre de Kingston m'a dit que le beurre ainsi paqueté doit être de première qualité et que ne devrait être mis en boîte que sous la surveillance d'un inspecteur du gouvernement connaissant parfaitement le beurre. Il ajouta qu'une compagnie de Cincinnati, Ohio, avait commencé à fournir à la Jamaïque du beurre en boîtes de fer-blanc, que ce beurre était si peu uniforme et si mélangé de bon et de mauvais que cette compagnie a perdu complètement le marché de Kingston.

"Quelques citoyens d'Halifax ont à la Jamaïque pour l'exposition et ont voulu le plaisir à visiter le département de la province de Québec où ils pourraient rencontrer des personnes parlant comme eux les français, nous déclarèrent que Haiti était plus riche que la Jamaïque que les produits de la province une fois connus là, seraient appréciés et grandement en demande, que la ligne de steamers projetée entre le Canada et la Jamaïque pourrait y arrêter et débarquer les effets, tel que fret quelques steamers de la ligne "Atlas".

"A Haiti, dit-il, c'est le beurre de France et du Danemark qui est préféré; l'air ne le détériore pas dans ces petites boîtes et les détails sur ne perdent pas le poids; l'india que le beurre en tuettes peut en puis et on qualifié par l'effet de l'air et de l'extrême chaleur. "J'ai vu au regrette alors de ne pas avoir pu aller à faire préparer au Canada du beurre de conserve, avant mon départ pour la Jamaïque, car j'aurais pu en exporter à Haiti, à Honduras et à l'Inde.

"M. Fisher, venu de Honduras à la Jamaïque pour engager 300 hommes pour ses immenses plantations (et qui acheta des fourreaux de M. Laliberté de Québec), trouva le beurre de l'Assomption excellent et dit que du beurre se vendait à un prix de 11 dollars et qu'il avait acheté 100 barils de ce beurre. Malheureusement je n'avais pas d'échantillon de beurre qui pût se conserver, à lui donner.

"Le 26 octobre dernier, je correspondis avec M. McCarthy à ce sujet sur ma demande de préparer du beurre tel que le beurre exporté de France en Algérie, pour expédier à la Jamaïque; je reçus de lui une lettre dont je citerai les passages les plus importants. Après avoir exprimé son regret de ne pas avoir de beurre à me donner, il ajouta: "Le Canada n'ayant pas encore fait, "quo je sache, de beurre préparé spécialement pour les colonies, il n'est peut-être pas inutile que je vous dise comment cette préparation diffère de celle du beurre ordinaire. Il faut, en outre, que ce beurre soit contenu dans des pots de verre ou des boîtes de métal. Je recommande, "comme pour les conserves alimentaires, du beurre expédié aux colonies avec un emballage ordinaire "non donnerait pas satisfaction. "Non seulement un échantillon de beurre paqueté dans une tinette ne remplirait pas le but, mais il ferait plus de mal que de bien et compromettrait le succès de nos exportations futures aux colonies. Il y a une grande industrie à créer, mais il faut que les produits soient bien préparés, et au moyen de procédés inconnus ici, et en dehors de ce que nous savons faire. "Desquels il n'y a pas de réussite possible. "Nous ne devons pas négliger les avertissements de M. McCarthy, ils méritent d'être pris en sérieuse considération.

"Fromage.—Le mode de fabrication et de paquetage usité au Canada est aussi parfait que celui des autres pays qui exportent du fromage à la Jamaïque. La qualité du fromage canadien a été trouvée supérieure même. "Le lait frais se vendait à Kingston 75 cents le gallon, pendant l'Exposition. Une compagnie anglaise, qui fabriquait du beurre sur le terrain de l'Exposition, trouvait le lait très pauvre. Aussi les vaches canadiennes, comme les Canadiennes pâturées de lait de trèfle, elles se nourrissent de guinea grass et d'herbes sèches, de feuilles d'arbres et de palmiers nains et, en conséquence, le lait concentré venant de la Suisse, par voie d'Angleterre et des Etats-Unis, est consommé en grande quantité à la Jamaïque, à Haiti et dans toutes les Antilles; c'est le lait dont on fait usage sur les lignes de steamers et à bord des voiliers dans toutes les parties du monde. Il se détaille à Kingston à 12 1/2 cts la livre, en boîtes de fer-blanc de grandeurs différentes.

"Sans compter exactement les profits que réalisent les cultivateurs de la Suisse et de la France, par l'industrie de la concentration du lait, il me semble que la province de Québec pourrait lutter avantageusement avec ces pays où le lait frais coûte plus cher qu'ici. "Les grains du Canada ne trouveront pas aux Antilles un marché considérable. L'avoine est vendue en détail à 25 cts la livre à Kingston. La nourriture des mules employées sur les chemins de fer urbains, et des chevaux de voiture consiste en guinea grass coupé au hache-paille, sur lequel on répond du blé d'Inde moulu. Le guinea grass est donné vert aux animaux, on le coupe et l'apporte au marché tous les jours. Soit dit en passant, les noirs ne se servent pas de foin; ils coupent le foin en paquets, et se servent de cantoules louches d'environ deux pieds.

"L'orge n'est pas en demande. Les pois, fèves, dont la demande est bien limitée, sont importés à Kingston des Etats-Unis; les pois dont on se sert à la Jamaïque pour le soupe, croissent sur des arbres de la taille de nos pruniers, et donnent des pois toute l'année. On voit des cosses vertes et des cosses noires sur le même arbre. "La masse de la population ne connaît pas le blé, l'orge, le sarrasin, le seigle ni le pain. "Les pommes de terre se détaillent à 6 cts la livre. On s'en nourrit par luxe. Elles se détériorent vite, et germent promptement; les commerçants n'en achètent que de petites quantités à la fois parce qu'ils ne peuvent pas les conserver. Il est donc inutile de songer au marché des Antilles pour remplacer celui des Etats-Unis, pour cette importante récolte de la province. "Le grain (grain) du pays varié de l'Inde et du riz, produit des tubercules de 10, 20 et jusqu'à 40 livres chaque; elle remplace la pomme de terre, produit toute l'année et est aussi nourrissante que le pain. Comme elle croît dans les bois, les pauvres n'ont qu'à aller l'arracher, et cela ne leur coûte rien. "La farine du Canada, que l'honorable commissaire du Canada, M. Adam Brown, a réussi à faire apprécier à la Jamaïque, est la plus blanche et la plus persévérante en distribuant tous les jours jusqu'à 1500 pains ou buns ou Scotch Scones fabriqués avec la farine du Canada, mettra du temps, je le crains, à remplacer la farine des Etats-Unis. "A ce sujet, M. Lascelles (de la maison importante Lascelles, Demacado & Co, de Kingston) me dit: "Quand même "serait aussi bon et coûterait aussi peu que la farine de Montréal, la farine américaine nous pourrions nous en passer. "Je n'ai pas vu de farine de New-York que de Montréal ou d'Halifax et le fret coûte 40 cts par baril, soit 1/2 moins de New-York que d'Halifax. Si, dit-il, notre provision de farine diminuait, le veuille du départ du steamer de New-York, nous enverrions un mot par le câble à notre agent pour 100 à 200 barils de farine et 7 à 8 jours après nous les recevons. Il faudrait de trois à quatre jours de plus pour la farine d'Halifax, et la compagnie de steamers d'Halifax charge 75 cts par quart de fret et 6 cts de quaiage. "La compagnie Atlas charge 20 cents par cent livres pour le beurre, et la compagnie d'Halifax 60 cts par cent livres. "Le fret venant du Canada peut être "envoyé par n'importe quelle ligne, "mais nous croyons que les lignes se rencontrant avec le chemin de fer (New-York Central et le chemin de fer de Rivière Hudson sont les plus expéditifs. Nous ne sommes pas au courant de leurs prix, et que nous ne nous chargeons des marchandises qu'après livraison par les compagnies de chemin de fer. "Nos vapeurs quittent New-York pour la Jamaïque trois fois toutes les quatre semaines, comme suit: chaque samedi alternatif et chaque quatrième dimanche de la semaine. Les départs sont: "Le samedi 10 novembre, le samedi 17 novembre, le samedi 24 novembre, le samedi 1er décembre, le samedi 8 décembre, le samedi 15 décembre, le samedi 22 décembre, le samedi 29 décembre, le samedi 5 janvier, le samedi 12 janvier, le samedi 19 janvier, le samedi 26 janvier, le samedi 2 février, le samedi 9 février, le samedi 16 février, le samedi 23 février, le samedi 1er mars, le samedi 8 mars, le samedi 15 mars, le samedi 22 mars, le samedi 29 mars, le samedi 5 avril, le samedi 12 avril, le samedi 19 avril, le samedi 26 avril, le samedi 3 mai, le samedi 10 mai, le samedi 17 mai, le samedi 24 mai, le samedi 31 mai, le samedi 7 juin, le samedi 14 juin, le samedi 21 juin, le samedi 28 juin, le samedi 5 juillet, le samedi 12 juillet, le samedi 19 juillet, le samedi 26 juillet, le samedi 2 août, le samedi 9 août, le samedi 16 août, le samedi 23 août, le samedi 30 août, le samedi 6 septembre, le samedi 13 septembre, le samedi 20 septembre, le samedi 27 septembre, le samedi 4 octobre, le samedi 11 octobre, le samedi 18 octobre, le samedi 25 octobre, le samedi 1er novembre, le samedi 8 novembre, le samedi 15 novembre, le samedi 22 novembre, le samedi 29 novembre, le samedi 6 décembre, le samedi 13 décembre, le samedi 20 décembre, le samedi 27 décembre, le samedi 3 janvier, le samedi 10 janvier, le samedi 17 janvier, le samedi 24 janvier, le samedi 31 janvier, le samedi 7 février, le samedi 14 février, le samedi 21 février, le samedi 28 février, le samedi 6 mars, le samedi 13 mars, le samedi 20 mars, le samedi 27 mars, le samedi 3 avril, le samedi 10 avril, le samedi 17 avril, le samedi 24 avril, le samedi 30 avril, le samedi 7 mai, le samedi 14 mai, le samedi 21 mai, le samedi 28 mai, le samedi 4 juin, le samedi 11 juin, le samedi 18 juin, le samedi 25 juin, le samedi 2 juillet, le samedi 9 juillet, le samedi 16 juillet, le samedi 23 juillet, le samedi 30 juillet, le samedi 6 août, le samedi 13 août, le samedi 20 août, le samedi 27 août, le samedi 3 septembre, le samedi 10 septembre, le samedi 17 septembre, le samedi 24 septembre, le samedi 1er octobre, le samedi 8 octobre, le samedi 15 octobre, le samedi 22 octobre, le samedi 29 octobre, le samedi 5 novembre, le samedi 12 novembre, le samedi 19 novembre, le samedi 26 novembre, le samedi 3 décembre, le samedi 10 décembre, le samedi 17 décembre, le samedi 24 décembre, le samedi 31 décembre, le samedi 7 janvier, le samedi 14 janvier, le samedi 21 janvier, le samedi 28 janvier, le samedi 4 février, le samedi 11 février, le samedi 18 février, le samedi 25 février, le samedi 3 mars, le samedi 10 mars, le samedi 17 mars, le samedi 24 mars, le samedi 30 mars, le samedi 6 avril, le samedi 13 avril, le samedi 20 avril, le samedi 27 avril, le samedi 4 mai, le samedi 11 mai, le samedi 18 mai, le samedi 25 mai, le samedi 31 mai, le samedi 7 juin, le samedi 14 juin, le samedi 21 juin, le samedi 28 juin, le samedi 5 juillet, le samedi 12 juillet, le samedi 19 juillet, le samedi 26 juillet, le samedi 2 août, le samedi 9 août, le samedi 16 août, le samedi 23 août, le samedi 30 août, le samedi 6 septembre, le samedi 13 septembre, le samedi 20 septembre, le samedi 27 septembre, le samedi 4 octobre, le samedi 11 octobre, le samedi 18 octobre, le samedi 25 octobre, le samedi 1er novembre, le samedi 8 novembre, le samedi 15 novembre, le samedi 22 novembre, le samedi 29 novembre, le samedi 6 décembre, le samedi 13 décembre, le samedi 20 décembre, le samedi 27 décembre, le samedi 3 janvier, le samedi 10 janvier, le samedi 17 janvier, le samedi 24 janvier, le samedi 31 janvier, le samedi 7 février, le samedi 14 février, le samedi 21 février, le samedi 28 février, le samedi 6 mars, le samedi 13 mars, le samedi 20 mars, le samedi 27 mars, le samedi 3 avril, le samedi 10 avril, le samedi 17 avril, le samedi 24 avril, le samedi 30 avril, le samedi 7 mai, le samedi 14 mai, le samedi 21 mai, le samedi 28 mai, le samedi 4 juin, le samedi 11 juin, le samedi 18 juin, le samedi 25 juin, le samedi 2 juillet, le samedi 9 juillet, le samedi 16 juillet, le samedi 23 juillet, le samedi 30 juillet, le samedi 6 août, le samedi 13 août, le samedi 20 août, le samedi 27 août, le samedi 3 septembre, le samedi 10 septembre, le samedi 17 septembre, le samedi 24 septembre, le samedi 1er octobre, le samedi 8 octobre, le samedi 15 octobre, le samedi 22 octobre, le samedi 29 octobre, le samedi 5 novembre, le samedi 12 novembre, le samedi 19 novembre, le samedi 26 novembre, le samedi 3 décembre, le samedi 10 décembre, le samedi 17 décembre, le samedi 24 décembre, le samedi 31 décembre, le samedi 7 janvier, le samedi 14 janvier, le samedi 21 janvier, le samedi 28 janvier, le samedi 4 février, le samedi 11 février, le samedi 18 février, le samedi 25 février, le samedi 3 mars, le samedi 10 mars, le samedi 17 mars, le samedi 24 mars, le samedi 30 mars, le samedi 6 avril, le samedi 13 avril, le samedi 20 avril, le samedi 27 avril, le samedi 4 mai, le samedi 11 mai, le samedi 18 mai, le samedi 25 mai, le samedi 31 mai, le samedi 7 juin, le samedi 14 juin, le samedi 21 juin, le samedi 28 juin, le samedi 5 juillet, le samedi 12 juillet, le samedi 19 juillet, le samedi 26 juillet, le samedi 2 août, le samedi 9 août, le samedi 16 août, le samedi 23 août, le samedi 30 août, le samedi 6 septembre, le samedi 13 septembre, le samedi 20 septembre, le samedi 27 septembre, le samedi 4 octobre, le samedi 11 octobre, le samedi 18 octobre, le samedi 25 octobre, le samedi 1er novembre, le samedi 8 novembre, le samedi 15 novembre, le samedi 22 novembre, le samedi 29 novembre, le samedi 6 décembre, le samedi 13 décembre, le samedi 20 décembre, le samedi 27 décembre, le samedi 3 janvier, le samedi 10 janvier, le samedi 17 janvier, le samedi 24 janvier, le samedi 31 janvier, le samedi 7 février, le samedi 14 février, le samedi 21 février, le samedi 28 février, le samedi 6 mars, le samedi 13 mars, le samedi 20 mars, le samedi 27 mars, le samedi 3 avril, le samedi 10 avril, le samedi 17 avril, le samedi 24 avril, le samedi 30 avril, le samedi 7 mai, le samedi 14 mai, le samedi 21 mai, le samedi 28 mai, le samedi 4 juin, le samedi 11 juin, le samedi 18 juin, le samedi 25 juin, le samedi 2 juillet, le samedi 9 juillet, le samedi 16 juillet, le samedi 23 juillet, le samedi 30 juillet, le samedi 6 août, le samedi 13 août, le samedi 20 août, le samedi 27 août, le samedi 3 septembre, le samedi 10 septembre, le samedi 17 septembre, le samedi 24 septembre, le samedi 1er octobre, le samedi 8 octobre, le samedi 15 octobre, le samedi 22 octobre, le samedi 29 octobre, le samedi 5 novembre, le samedi 12 novembre, le samedi 19 novembre, le samedi 26 novembre, le samedi 3 décembre, le samedi 10 décembre, le samedi 17 décembre, le samedi 24 décembre, le samedi 31 décembre, le samedi 7 janvier, le samedi 14 janvier, le samedi 21 janvier, le samedi 28 janvier, le samedi 4 février, le samedi 11 février, le samedi 18 février, le samedi 25 février, le samedi 3 mars, le samedi 10 mars, le samedi 17 mars, le samedi 24 mars, le samedi 30 mars, le samedi 6 avril, le samedi 13 avril, le samedi 20 avril, le samedi 27 avril, le samedi 4 mai, le samedi 11 mai, le samedi 18 mai, le samedi 25 mai, le samedi 31 mai, le samedi 7 juin, le samedi 14 juin, le samedi 21 juin, le samedi 28 juin, le samedi 5 juillet, le samedi 12 juillet, le samedi 19 juillet, le samedi 26 juillet, le samedi 2 août, le samedi 9 août, le samedi 16 août, le samedi 23 août, le samedi 30 août, le samedi 6 septembre, le samedi 13 septembre, le samedi 20 septembre, le samedi 27 septembre, le samedi 4 octobre, le samedi 11 octobre, le samedi 18 octobre, le samedi 25 octobre, le samedi 1er novembre, le samedi 8 novembre, le samedi 15 novembre, le samedi 22 novembre, le samedi 29 novembre, le samedi 6 décembre, le samedi 13 décembre, le samedi 20 décembre, le samedi 27 décembre, le samedi 3 janvier, le samedi 10 janvier, le samedi 17 janvier, le samedi 24 janvier, le samedi 31 janvier, le samedi 7 février, le samedi 14 février, le samedi 21 février, le samedi 28 février, le samedi 6 mars, le samedi 13 mars, le samedi 20 mars, le samedi 27 mars, le samedi 3 avril, le samedi 10 avril, le samedi 17 avril, le samedi 24 avril, le samedi 30 avril, le samedi 7 mai, le samedi 14 mai, le samedi 21 mai, le samedi 28 mai, le samedi 4 juin, le samedi 11 juin, le samedi 18 juin, le samedi 25 juin, le samedi 2 juillet, le samedi 9 juillet, le samedi 16 juillet, le samedi 23 juillet, le samedi 30 juillet, le samedi 6 août, le samedi 13 août, le samedi 20 août, le samedi 27 août, le samedi 3 septembre, le samedi 10 septembre, le samedi 17 septembre, le samedi 24 septembre, le samedi 1er octobre, le samedi 8 octobre, le samedi 15 octobre, le samedi 22 octobre, le samedi 29 octobre, le samedi 5 novembre, le samedi 12 novembre, le samedi 19 novembre, le samedi 26 novembre, le samedi 3 décembre, le samedi 10 décembre, le samedi 17 décembre, le samedi 24 décembre, le samedi 31 décembre, le samedi 7 janvier, le samedi 14 janvier, le samedi 21 janvier, le samedi 28 janvier, le samedi 4 février, le samedi 11 février, le samedi 18 février, le samedi 25 février, le samedi 3 mars, le samedi 10 mars, le samedi 17 mars, le samedi 24 mars, le samedi 30 mars, le samedi 6 avril, le samedi 13 avril, le samedi 20 avril, le samedi 27 avril, le samedi 4 mai, le samedi 11 mai, le samedi 18 mai, le samedi 25 mai, le samedi 31 mai, le samedi 7 juin, le samedi 14 juin, le samedi 21 juin, le samedi 28 juin, le samedi 5 juillet, le samedi 12 juillet, le samedi 19 juillet, le samedi 26 juillet, le samedi 2 août, le samedi 9 août, le samedi 16 août, le samedi 23 août, le samedi 30 août, le samedi 6 septembre, le samedi 13 septembre, le samedi 20 septembre, le samedi 27 septembre, le samedi 4 octobre, le samedi 11 octobre, le samedi 18 octobre, le samedi 25 octobre, le samedi 1er novembre, le samedi 8 novembre, le samedi 15 novembre, le samedi 22 novembre, le samedi 29 novembre, le samedi 6 décembre, le samedi 13 décembre, le samedi 20 décembre, le samedi 27 décembre, le samedi 3 janvier, le samedi 10 janvier, le samedi 17 janvier, le samedi 24 janvier, le samedi 31 janvier, le samedi 7 février, le samedi 14 février, le samedi 21 février, le samedi 28 février, le samedi 6 mars, le samedi 13 mars, le samedi 20 mars, le samedi 27 mars, le samedi 3 avril, le samedi 10 avril, le samedi 17 avril, le samedi 24 avril, le samedi 30 avril, le samedi 7 mai, le samedi 14 mai, le samedi 21 mai, le samedi 28 mai, le samedi 4 juin, le samedi 11 juin, le samedi 18 juin, le samedi 25 juin, le samedi 2 juillet, le samedi 9 juillet, le samedi 16 juillet, le samedi 23 juillet, le samedi 30 juillet, le samedi 6 août, le samedi 13 août, le samedi 20 août, le samedi 27 août, le samedi 3 septembre, le samedi 10 septembre, le samedi 17 septembre, le samedi 24 septembre, le samedi 1er octobre, le samedi 8 octobre, le samedi 15 octobre, le samedi 22 octobre, le samedi 29 octobre, le samedi 5 novembre, le samedi 12 novembre, le samedi 19 novembre, le samedi 26 novembre, le samedi 3 décembre, le samedi 10 décembre, le samedi 17 décembre, le samedi 24 décembre, le samedi 31 décembre, le samedi 7 janvier, le samedi 14 janvier, le samedi 21 janvier, le samedi 28 janvier, le samedi 4 février, le samedi 11 février, le samedi 18 février, le samedi 25 février, le samedi 3 mars, le samedi 10 mars, le samedi 17 mars, le samedi 24 mars, le samedi 30 mars, le samedi 6 avril, le samedi 13 avril, le samedi 20 avril, le samedi 27 avril, le samedi 4 mai, le samedi 11 mai, le samedi 18 mai, le samedi 25 mai, le samedi 31 mai, le samedi 7 juin, le samedi 14 juin, le samedi 21 juin, le samedi 28 juin, le samedi 5 juillet, le samedi 12 juillet, le samedi 19 juillet, le samedi 26 juillet, le samedi 2 août, le samedi 9 août, le samedi 16 août, le samedi 23 août, le samedi 30 août, le samedi 6 septembre, le samedi 13 septembre, le samedi 20 septembre, le samedi 27 septembre, le samedi 4 octobre, le samedi 11 octobre, le samedi 18 octobre, le samedi 25 octobre, le samedi 1er novembre, le samedi 8 novembre, le samedi 15 novembre, le samedi 22 novembre, le samedi 29 novembre, le samedi 6 décembre, le samedi 13 décembre, le samedi 20 décembre, le samedi 27 décembre, le samedi 3 janvier, le samedi 10 janvier, le samedi 17 janvier, le samedi 24 janvier, le samedi 31 janvier, le samedi 7 février, le samedi 14 février, le samedi 21 février, le samedi 28 février, le samedi 6 mars, le samedi 13 mars, le samedi 20 mars, le samedi 27 mars, le samedi 3 avril, le samedi 10 avril, le samedi 17 avril, le samedi 24 avril, le samedi 30 avril, le samedi 7 mai, le samedi 14 mai, le samedi 21 mai, le samedi 28 mai, le samedi 4 juin, le samedi 11 juin, le samedi 18 juin, le samedi 25 juin, le samedi 2 juillet, le samedi 9 juillet, le samedi 16 juillet, le samedi 23 juillet, le samedi 30 juillet, le samedi 6 août, le samedi 13 août, le samedi 20 août, le samedi 27 août, le samedi 3 septembre, le samedi 10 septembre, le samedi 17 septembre, le samedi 24 septembre, le samedi 1er octobre, le samedi 8 octobre, le samedi 15 octobre, le samedi 22 octobre, le samedi 29 octobre, le samedi 5 novembre, le samedi 12 novembre, le samedi 19 novembre, le samedi 26 novembre, le samedi 3 décembre, le samedi 10 décembre, le samedi 17 décembre, le samedi 24 décembre, le samedi 31 décembre, le samedi 7 janvier, le samedi 14 janvier, le samedi 21 janvier, le samedi 28 janvier, le samedi 4 février, le samedi 11 février, le samedi 18 février, le samedi 25 février, le samedi 3 mars, le samedi 10 mars, le samedi 17 mars, le samedi 24 mars, le samedi 30 mars, le samedi 6 avril, le samedi 13 avril, le samedi 20 avril, le samedi 27 avril, le samedi 4 mai, le samedi 11 mai, le samedi 18 mai, le samedi 25 mai, le samedi 31 mai, le samedi 7 juin, le samedi 14 juin, le samedi 21 juin, le samedi 28 juin, le samedi 5 juillet, le samedi 12 juillet, le samedi 19 juillet, le samedi 26 juillet, le samedi 2 août, le samedi 9 août, le samedi 16 août, le samedi 23 août, le samedi 30 août, le samedi 6 septembre, le samedi 13 septembre, le samedi 20 septembre, le samedi 27 septembre, le samedi 4 octobre, le samedi 11 octobre, le samedi 18 octobre, le samedi 25 octobre, le samedi 1er novembre, le samedi 8 novembre, le samedi 15 novembre, le samedi 22 novembre, le samedi 29 novembre, le samedi 6 décembre, le samedi 13 décembre, le samedi 20 décembre, le samedi 27 décembre, le samedi 3 janvier, le samedi 10 janvier, le samedi 17 janvier, le samedi 24 janvier, le samedi 31 janvier, le samedi 7 février, le samedi 14 février, le samedi 21 février, le samedi 28 février, le samedi 6 mars, le samedi 13 mars, le samedi 20 mars, le samedi 27 mars, le samedi 3 avril, le samedi 10 avril, le samedi 17 avril, le samedi 24 avril, le samedi 30 avril, le samedi 7 mai, le samedi 14 mai, le samedi 21 mai, le samedi 28 mai, le samedi 4 juin, le samedi 11 juin, le samedi 18 juin, le samedi 25 juin, le samedi 2 juillet, le samedi 9 juillet, le samedi 16 juillet, le samedi 23 juillet, le samedi 30 juillet, le samedi 6 août, le samedi 13 août, le samedi 20 août, le samedi 27 août, le samedi 3 septembre, le samedi 10 septembre, le samedi 17 septembre, le samedi 24 septembre, le samedi 1er octobre, le samedi 8 octobre, le samedi 15 octobre, le samedi 22 octobre, le samedi 29 octobre, le samedi 5 novembre, le samedi 12 novembre, le samedi 19 novembre, le samedi 26 novembre, le samedi 3 décembre, le samedi 10 décembre, le samedi 17 décembre, le samedi 24 décembre, le samedi 31 décembre, le samedi 7 janvier, le samedi 14 janvier, le samedi 21 janvier, le samedi 28 janvier, le samedi 4 février, le samedi 11 février, le samedi 18 février, le samedi 25 février, le samedi 3 mars, le samedi 10 mars, le samedi 17 mars, le samedi 24 mars, le samedi 30 mars, le samedi 6 avril, le samedi 13 avril, le samedi 20 avril, le samedi 27 avril, le samedi 4 mai, le samedi 11 mai, le samedi 18 mai, le samedi 25 mai, le samedi 31 mai, le samedi 7 juin, le samedi 14 juin, le samedi 21 juin, le samedi 28 juin, le samedi 5 juillet, le samedi 12 juillet, le samedi 19 juillet, le samedi 26 juillet, le samedi 2 août, le samedi 9 août, le samedi 16 août, le samedi 23 août, le samedi 30 août, le samedi 6 septembre, le samedi 13 septembre, le samedi 20 septembre, le samedi 27 septembre, le samedi 4 octobre, le samedi 11 octobre, le samedi 18 octobre, le samedi 25 octobre, le samedi 1er novembre, le samedi 8 novembre, le samedi 15 novembre, le samedi 22 novembre, le samedi 29 novembre, le samedi 6 décembre, le samedi 13 décembre, le samedi 20 décembre, le samedi 27 décembre, le samedi 3 janvier, le samedi 10 janvier, le samedi 17 janvier, le samedi 24 janvier, le samedi 31 janvier, le samedi 7 février, le samedi 14 février, le samedi 21 février, le samedi 28 février, le samedi 6 mars, le samedi 13 mars, le samedi 20 mars, le samedi 27 mars, le samedi 3 avril, le samedi 10 avril, le samedi 17 avril, le samedi 24 avril, le samedi 30 avril, le samedi 7 mai, le samedi 14 mai, le samedi 21 mai, le samedi 28 mai, le samedi 4 juin, le samedi 11 juin, le samedi 18 juin, le samedi 25 juin, le samedi 2 juillet, le samedi 9 juillet, le samedi 16 juillet, le samedi 23 juillet, le samedi 30 juillet, le samedi 6 août, le samedi 13 août, le samedi 20 août, le samedi 27 août, le samedi 3 septembre, le samedi 10 septembre, le samedi 17 septembre, le samedi 24 septembre, le samedi 1er octobre, le samedi 8 octobre, le samedi 15 octobre, le samedi 22 octobre, le samedi 29 octobre, le samedi 5 novembre, le samedi 12 novembre, le samedi 19 novembre, le samedi 26 novembre, le samedi 3 décembre, le samedi 10 décembre, le samedi 17 décembre, le samedi 24 décembre, le samedi 31 décembre, le samedi 7 janvier, le samedi 14 janvier, le samedi 21 janvier, le samedi 28 janvier, le samedi 4 février, le samedi 11 février, le samedi 18 février, le samedi 25 février, le samedi 3 mars, le samedi 10 mars, le samedi 17 mars, le samedi 24 mars, le samedi 30 mars, le samedi 6 avril, le samedi 13 avril, le samedi 20 avril, le samedi 27 avril, le samedi 4 mai, le samedi 11 mai, le samedi 18 mai, le samedi 25 mai, le samedi 31 mai, le samedi 7 juin, le samedi 14 juin, le samedi 21 juin, le samedi 28 juin, le samedi 5 juillet, le samedi 12 juillet, le samedi 19 juillet, le samedi 26 juillet, le samedi 2 août, le samedi 9 août, le samedi 16 août, le samedi 23 août, le samedi 30 août, le samedi 6 septembre, le samedi 13 septembre, le samedi 20 septembre, le samedi 27 septembre, le samedi 4 octobre, le samedi 11 octobre, le samedi 18 octobre, le samedi 25 octobre, le samedi 1er novembre, le samedi 8 novembre, le samedi 15 novembre, le samedi 22 novembre, le samedi 29 novembre, le samedi 6 décembre, le samedi 13 décembre, le samedi 20 décembre, le samedi 27 décembre, le samedi 3 janvier, le samedi 10 janvier, le samedi 17 janvier, le samedi 24 janvier, le samedi 31 janvier, le samedi 7 février, le samedi 14 février, le samedi 21 février, le samedi 28 février, le samedi 6 mars, le samedi 13 mars, le samedi 20 mars, le samedi 27 mars, le samedi 3 avril, le samedi 10 avril, le samedi 17 avril, le samedi 24 avril, le samedi 30 avril, le samedi 7 mai, le samedi 14 mai, le samedi 21 mai, le samedi 28 mai, le samedi 4 juin, le samedi 11 juin, le samedi 18 juin, le samedi 25 juin, le samedi 2 juillet, le samedi 9 juillet, le samedi 16 juillet, le samedi 23 juillet, le samedi 30 juillet, le samedi 6 août, le samedi 13 août, le samedi 20 août, le samedi 27 août, le samedi 3 septembre, le samedi 10 septembre, le samedi 17 septembre, le samedi 24 septembre, le samedi 1er octobre, le samedi 8 octobre, le samedi 15 octobre, le samedi 22 octobre, le samedi 29 octobre, le samedi 5 novembre, le samedi 12 novembre, le samedi 19 novembre, le samedi 26 novembre, le samedi 3 décembre, le samedi 10 décembre, le samedi 17 décembre, le samedi 24 décembre, le samedi 31 décembre, le samedi 7 janvier, le samedi 14 janvier, le samedi 21 janvier, le samedi 28 janvier, le samedi 4 février, le samedi 11 février, le samedi 18 février, le samedi 25 février, le samedi 3 mars, le samedi 10 mars, le samedi 17 mars, le samedi 24 mars, le samedi 30 mars, le samedi 6 avril, le samedi 13 avril, le samedi 20 avril, le samedi 27 avril, le samedi 4 mai, le samedi 11 mai, le samedi 18 mai, le samedi 25 mai, le samedi 31 mai, le samedi 7 juin, le samedi 14 juin, le samedi 21 juin, le samedi 28 juin, le samedi 5 juillet, le samedi 12 juillet, le samedi 19 juillet, le samedi 26 juillet, le samedi 2 août, le samedi 9 août, le samedi 16 août, le samedi 23 août, le samedi 30 août, le samedi 6 septembre, le samedi 13 septembre, le samedi 20 septembre, le samedi 27 septembre, le samedi 4 octobre, le samedi 11 octobre, le samedi 18 octobre, le samedi 25 octobre, le samedi 1er novembre, le samedi 8 novembre, le samedi 15 novembre, le samedi 22 novembre, le samedi 29 novembre, le samedi 6 décembre, le samedi 13 décembre, le samedi 20 décembre, le samedi 27 décembre, le samedi 3 janvier, le samedi 10 janvier, le samedi 17 janvier, le samedi 24 janvier, le samedi 31 janvier, le samedi 7 février, le samedi 14 février, le samedi 21 février, le samedi 28 février, le samedi 6 mars, le samedi 13 mars, le samedi 20 mars, le samedi 27 mars, le samedi 3 avril, le samedi 10 avril, le samedi 17 avril, le samedi 24 avril, le samedi 30 avril, le samedi 7 mai, le samedi 14 mai, le samedi 21 mai, le samedi 28 mai, le samedi 4 juin, le samedi 11 juin, le samedi 18 juin, le samedi 25 juin, le samedi 2 juillet, le samedi 9 juillet, le samedi 16 juillet, le samedi 23 juillet, le samedi 30 juillet, le samedi 6 août, le samedi 13 août, le samedi 20 août, le samedi 27 août, le samedi 3 septembre, le samedi 10 septembre, le samedi 17 septembre, le samedi 24 septembre, le samedi 1er octobre, le samedi 8 octobre, le samedi 15 octobre, le samedi 22 octobre, le samedi 29 octobre, le samedi 5 novembre, le samedi 12 novembre, le samedi 19 novembre, le samedi 26 novembre, le samedi 3 décembre, le samedi 10 décembre, le samedi 17 décembre, le samedi 24 décembre, le samedi 31 décembre, le samedi 7 janvier, le samedi 14 janvier, le samedi 21 janvier, le samedi 28 janvier, le samedi 4 février, le samedi 11 février, le samedi 18 février, le samedi 25 février, le samedi 3 mars, le samedi 10 mars, le samedi 17 mars, le samedi 24 mars, le samedi 30 mars, le samedi 6 avril, le samedi 13 avril, le samedi 20 avril, le samedi 27 avril, le samedi 4 mai, le samedi 11 mai, le samedi 18 mai, le samedi 25 mai, le samedi 31 mai, le samedi 7 juin, le samedi 14 juin, le samedi 21 juin, le samedi 28 juin, le samedi 5 juillet, le samedi 12 juillet, le samedi 19 juillet, le samedi 26 juillet, le samedi 2 août, le samedi 9 août, le samedi 16 août, le samedi 23 août, le samedi 30 août, le samedi 6 septembre, le samedi 13 septembre, le samedi 20 septembre, le samedi 27 septembre, le samedi 4 octobre, le samedi 11 octobre, le samedi 18 octobre, le samedi 25 octobre, le samedi 1er novembre, le samedi 8 novembre, le samedi 15 novembre, le samedi 22 novembre, le samedi 29 novembre, le samedi 6 décembre, le samedi 13 décembre, le samedi 20 décembre, le samedi 27 décembre, le samedi 3 janvier, le samedi 10 janvier, le samedi 17 janvier, le samedi 24 janvier, le samedi 31 janvier, le samedi 7 février, le samedi 14 février, le samedi 21 février, le samedi 28 février, le samedi 6 mars, le samedi 13 mars, le samedi 20 mars, le samedi 27 mars, le samedi 3 avril, le samedi 10 avril, le samedi 17 avril, le samedi 24 avril, le samedi 30 avril, le samedi 7 mai, le samedi 14 mai, le samedi 21 mai, le samedi 28 mai, le samedi 4 juin, le samedi 11 juin, le samedi 18 juin, le samedi 25 juin, le samedi 2 juillet, le samedi 9 juillet, le samedi 16 juillet, le samedi 23 juillet, le samedi 30 juillet, le samedi 6 août, le samedi 13 août, le samedi 20 août, le samedi 27 août, le samedi 3 septembre, le samedi 10 septembre, le samedi 17 septembre, le samedi 24 septembre, le samedi 1er octobre, le samedi 8 octobre, le samedi 15 octobre, le samedi 22 octobre, le samedi 29 octobre, le samedi 5 novembre, le samedi 12 novembre, le samedi 19 novembre, le samedi 26 novembre, le samedi 3 décembre, le samedi 10 décembre, le samedi 17 décembre, le samedi 24 décembre, le samedi 31 décembre, le samedi 7 janvier, le samedi 14 janvier, le samedi 21 janvier, le samedi 28 janvier, le samedi 4 février, le samedi 11 février, le samedi 18 février, le samedi 25 février, le samedi 3 mars, le samedi 10 mars, le samedi 17 mars, le samedi 24 mars, le samedi 30 mars, le samedi 6 avril, le samedi 13 avril, le samedi 20 avril, le samedi 27 avril, le samedi 4 mai, le samedi 11 mai, le samedi 18 mai, le samedi 25 mai, le samedi 31 mai, le samedi 7 juin, le samedi 14 juin, le samedi 21 juin, le samedi 28 juin, le samedi 5 juillet, le samedi 12 juillet, le samedi 19 juillet, le samedi 26 juillet, le samedi 2 août, le samedi 9 août, le samedi 16 août, le samedi 23 août, le samedi 30 août, le samedi 6 septembre, le samedi 13 septembre, le samedi 20 septembre, le samedi 27 septembre, le samedi 4 octobre, le samedi 11 octobre, le samedi 18 octobre, le samedi 25 octobre, le samedi 1er novembre, le samedi 8 novembre, le samedi 15 novembre, le samedi 22 novembre, le samedi 29 novembre, le samedi 6 décembre, le samedi 13 décembre, le samedi 20 décembre, le samedi 27 décembre, le samedi 3 janvier, le samedi 10 janvier, le samedi 17 janvier, le samedi 24 janvier, le samedi 31 janvier, le samedi 7 février, le samedi 14 février, le samedi 21 février, le samedi 28 février, le samedi 6 mars, le samedi 13 mars, le samedi 20 mars, le samedi 27 mars, le samedi 3 avril, le samedi 10 avril, le samedi 17 avril, le samedi 24 avril, le samedi 30 avril, le samedi 7 mai, le samedi 14 mai, le samedi 21 mai, le samedi 28 mai, le samedi 4 juin, le samedi 11 juin, le samedi 18 juin, le samedi 25 juin, le samedi 2 juillet, le samedi 9 juillet, le samedi 16 juillet, le samedi 23 juillet, le samedi 30 juillet, le samedi 6 août, le samedi 13 août, le samedi 20 août, le samedi 27 août, le samedi 3 septembre, le samedi 10 septembre, le samedi 17 septembre, le samedi 24 septembre, le samedi 1er octobre, le samedi 8 octobre, le samedi 15 octobre, le samedi 22 octobre, le samedi 29 octobre, le samedi 5 novembre, le samedi 12 novembre, le samedi 19 novembre, le samedi 26 novembre, le samedi 3 décembre

DERNIERE EDITION

MRS. P. M.

DERNIERES DEPECHEES

Comité des privilèges et élections

M. ROBERT MCGREEVY SUR LA SELLETTE

LES Cinq BILLETS

(Spéciale à La Justice)

Ottawa, 23 juillet. — M. Campbell, procureur général de la Cour Supérieure à Québec, produit le dossier en sa possession, dans la cause de conspiration entre O. E. Murphy, Robert McGreevy et Thomas McGreevy, au sujet du billet de \$400,000. M. Annot dit qu'il veut avoir accès aux livres de la société Larkin, Connolly & Co; le sous-comité avait promis de faire un rapport et il ne l'a pas encore fait. Il lui est absolument nécessaire de voir ces livres, afin de former son jugement sur la cause, et il fait motion pour que les livres soient ouverts, à l'exception des membres du comité.

Sir John Thompson dit qu'il ne croit pas qu'il y ait aucun partie des livres qui puisse être fermée à l'examen des membres du comité. Il demande cependant à M. Annot d'attendre à cette après-midi, pour presser sa motion. Le sous-comité va se réunir et fera rapport sur le sujet. M. Robert McGreevy continue sa déposition. Il dit que les lettres en date du 19 mai 1883 adressées à M. Perley, et signées d'un des membres du comité, et la deuxième par George Beauchamp, ont été écrites, la première, par M. Hume, la deuxième par Michael Connolly et la troisième par son fils Robert.

Le témoin lit aussi une lettre en date du 17 janvier 1883, écrite par lui à O. E. Murphy, et lui demandant d'attendre tout ce qu'il voudra pour le règlement d'un prêt de \$15,000. La lettre dit aussi que le témoin a appris de son frère Thomas que des souscriptions pour le cross-wall seraient demandées prochainement.

Lorsque la souscription de Larkin et Connolly fut acceptée par Thomas McGreevy dit au témoin que tout était correct avec Murphy, d'aller chercher les billets. Q.—Étes-vous allé chercher les billets? R.—J'y suis allé. Murphy me dit alors que l'arrangement était que l'argent ne devait être payé qu'à mesure que les travaux progressaient. Mais je lui démontrai qu'il fallait que l'argent fut donné immédiatement. J'étais présent lorsque les billets ont été signés par les membres de la société à l'exception de M. Larkin. Ces billets ont été signés dans le même bureau, rue Dalhousie, ou les souscriptions Gallagher, Beauchamp et Larkin, Connolly et Cie avaient été comparées. Q.—Veuillez examiner ces billets et dire s'ils sont les mêmes qui ont été signés devant vous en cette circonstance.

Q.—Vous reconnaissez les trois derniers billets à six, sept et neuf pour le somme de \$5,000 chacun. Les deux autres billets à demande sont sur un papier différent et n'ont pas été signés dans le même temps. Murphy ne remit les billets, et je les remis ensuite à Thomas McGreevy le même jour que je les ai reçus, mais je ne sais pas exactement si je les lui ai remis dans son bureau ou dans sa demeure privée.

Q.—Avez-vous eu une connaissance personnelle de l'usage qui a été fait de ces billets. R.—Quatre de ces billets servirent à obtenir l'argent pour payer un jugement donné le 15 juin 1883 dans la cause de McCarron contre McGreevy. Deux de ces billets furent donnés à M. Hearn, deux à M. Chaloner et un à la Banque Union.

En réponse à M. Girouard le témoin dit que lorsque ces cinq billets lui ont été remis par M. Murphy, il a donné son propre billet à Nicholas Connolly pour le somme de \$7,500 comme garantie pour sa part de 30 pour cent. Le sous-comité, ce billet lui a été remis au bout de deux ans.

Les deux billets à demande qu'il n'a pas vu signer étaient pour remplacer un billet à trois mois et un billet de douze mois à la demande même de M. Thomas McGreevy qui voulait avoir des billets à plus courte échéance. Thomas McGreevy savait que le témoin avait une part de 30 pour cent dans la société Larkin et Connolly.

Le témoin dit qu'il n'a jamais eu aucun intérêt dans les travaux du bassin de Lévis mais a pris part à l'obtention du contrat souscriptionnaire à Lévis. Il donne lecture d'une lettre écrite, le 13 mai 1884, à Ottawa, par lui à O. E. Murphy dans laquelle il dit qu'il a vu M. Perley en compagnie de son frère et P. V. Valin au sujet du bassin de Lévis. Le 17 il lui écrivit du nouveau, toujours à Ottawa, disant que le résultat de l'entrevue était favorable; mais d'attendre son retour à Québec avant de répondre à la lettre de M. Perley. Le résultat fut que Larkin Connolly firent une offre pour terminer le bassin de Lévis et le bassin, et leur offre fut acceptée. La société Larkin et Connolly dut payer une certaine somme à M. Thomas McGreevy en rapport avec ce contrat. Il a entendu dire par son frère que le montant de cette somme était de \$11,000. Il alla trouver M. Murphy qui lui dit que le montant qui devait être payé était de \$22,000. Le témoin a reçu ce montant de M. Murphy en billets, dans le mois de juin 1884. Les billets sont datés du 2 juin 1884. Le jour où j'ai reçu les billets, dit le témoin, j'en ai donné trois à mon frère, représentant la somme de \$14,000, pour l'usage du journal le Monde. Je lui remis plus tard, en argent, le produit des autres billets. Il ne sait pas quel usage Thomas McGreevy en a fait.

En 1887, le témoin dit qu'il a eu plusieurs conversations au sujet du contrat de dragage dans le bassin Louise. La substance de ces conversations était que la société Larkin Connolly devait avoir plus cher pour le dragage dans le bassin, trois, quatre ou cinq cents de plus par verges. Il a eu aussi des conversations à ce sujet de contrat avec tous les membres de la société à l'exception de M. Larkin. Les associés me laisserent comprendre qu'ils accepteraient 32 cents et accorderaient trois cents par verges sur 800,000 verges pour des décisions.

Un document fixant les conditions a été préparé et écrit par Michael Connolly dans le bureau de la compagnie en présence de Nicholas Connolly et O. E. Murphy afin de pouvoir montrer par écrit à Thomas McGreevy quelles étaient les conditions.

Le témoin montra le document à Thomas McGreevy, qui le trouva satisfaisant et le lui remit ensuite. Le docu-

ment se lit comme suit: Exibit "M 5". Si le contrat conclu avec les commissaires du havre est approuvé par le ministre des Travaux Publics, nous lui offrirons mille verges de dragage à trente-cinq cents la verge, pour être jeté dans la rivière, et si dans un endroit plus difficile payé extra, nous donnerons \$25,000. Tout ce qui dépassera \$200,000 au bassin de Lévis, Extras B C environ \$73,000, dont nous donnerons \$23,000 signé Larkin, Connolly & Co. La somme de \$25,000 a été distribuée comme suit: Murphy m'a remis \$10,000 et je les ai données à Thomas McGreevy.

Thomas McGreevy m'a déclaré aussi que Murphy lui avait payé \$10,000 et qu'il lui avait dit de garder \$3,000 pour son élection dans Québec-Ouest.

Interrogé sur les profits réalisés par ce contrat comparé aux contrats précédents, le témoin dit que les difficultés pour creuser ou vider la terre dans la rivière n'étaient pas plus grandes qu'en 1884. Toute la terre n'a pas été jetée dans la rivière: une partie, environ 100,000 verges, a servi à remplir le cross-wall. D'après notre contrat, nous étions payés 45 cents par verge pour le remplissage en terre de ce mur.

M. Davies.—Cela vous faisait alors 80 cents par verge pour cette terre? M. McGreevy.—C'était un contrat séparé. En réponse à M. Geoffroy, le témoin dit que la société a retiré \$163,589 pour ce dragage pendant la saison 1887. Le total retiré jusqu'à la fin de la saison 1888, s'élevait à \$225,490.40.

En 1887, le témoin dit qu'il a vu par les livres que des sommes non considérables dans les commencements étaient payées aux inspecteurs de la commission du havre. Le témoin a protesté avec force et a dit à M. Nicholas Connolly qu'il ne permettrait pas cette pratique. Le 23 avril 1889, le témoin a protesté par écrit, dans une lettre qu'il a adressée à tous les membres de la société. Dans cette lettre, il déclarait qu'il a découvert dans les livres que environ \$25,000 avaient été payés en salaires, commissions et ouvrages faits sans son consentement, et qu'il refuserait de payer sa part de ces déboursés.

C'est en décembre 1884 que le témoin est devenu associé pour un cinquième dans le contrat du bassin d'Esquimaux. Il a eu des conversations avec Thomas McGreevy à ce sujet et a été informé par lui du résultat des souscriptions. Il avait vu le ministre à ce sujet, sur le conseil de Thomas McGreevy, mais Sir Hector lui avait répondu que les calculs des souscriptions n'étaient pas terminés et qu'il était préférable d'attendre.

Avant de préparer les souscriptions, le témoin avait reçu de M. Perley, une lettre confidentielle, datée le 11 septembre 1884, lui disant que d'après ses estimés, la construction du bassin d'Esquimaux coûterait environ \$390,000. Après avoir préparé la sousmission à Québec, le témoin l'a apportée à Ottawa en compagnie de M. Hume; une fois attendue à Ottawa on a fait des changements dans les chiffres de façon à mettre la sousmission à un chiffre plus bas.

A une heure la séance est suspendue jusqu'à quatre heures. Duel à l'épée

Entre deux militaires à Montréal

Montréal 23 juillet.—Il circulait un bruit hier soir, dans un certain cercle, à Montréal, qu'un duel à l'épée avait eu lieu entre quatre heures et demie à cinq heures hier matin, en arrière de la montagne, entre deux officiers. L'un ayant servi dans la guerre américaine, et l'autre ayant été officier dans un des bataillons canadiens, ancien élève de l'école militaire. Il paraîtrait que c'est ce dernier qui a été le vainqueur en démantant son adversaire et en lui infligeant une sérieuse blessure à la main droite, le vainqueur a été quitte pour avoir fait traverser à chemise un peu plus haut que la ceinture, les témoins ainsi que les combattants s'étant trouvés d'accord, le duel a été déclaré terminé. La cause de ce duel est un secret de famille, dont nous ne pouvons révéler les détails; voilà au-delà de quatre semaines que la difficulté est commencée, et n'est été d'un pas, nous n'en aurions jamais entendu parler, car les témoins, le médecin et les combattants ont bien su garder le secret. L'honneur est sau!

Funérailles de feu Edouard Taschereau

Les funérailles de feu Edouard Taschereau ont eu lieu ce matin, à la Basilique.

L'église, toute tendue de banderolles de deuil, était remplie par la foule accourue pour venir rendre un dernier témoignage d'estime au regretté défunt et à son honorable famille.

À 9 heures précises, le cortège funéraire se mettait en marche pour se rendre à l'église.

Le deuil était conduit par l'honorable juge Taschereau, père du défunt, et par tous les autres membres de la famille.

Venaient ensuite les amis du défunt et un grand nombre de personnes faisant partie de l'élite de la société québécoise.

L'absoute fut chantée par M. le curé Pagnon. Son Eminence le cardinal officia assisté de Mgr Tétu et de M. Angers.

Son Eminence a aussi chanté le libéra. Dans le chœur, on remarquait un grand nombre de prêtres tant du séminaire que des paroisses de la ville et même de la campagne.

Après le service funéraire le cortège se reforma pour se diriger vers le cimetière Belmont.

Les messieurs qui ont signé le registre sont: M. N. Casault, M. D. J. Montblain, l'Hon. Chs. Langlois, M. A. Malouin, M. C. P. Lindsay, M. Gust. Hamel, M. F. E. Casgrain, M. G. A. Taschereau, M. N. Lavoie, M. H. Casgrain, M. T. A. Chaperon, curé de Ste-Marie, Beauca, M. B. Bernier, M. R. M. Casgrain, curé de Sillery, M. L. Emile Côté, ptre.

Nous réitérons à la famille du défunt l'expression de nos plus sincères condoléances.

M. le maire Beliveau, de Lévis, accompagné de M. Chs. Darveau, avocat et M. Turgeon, M. P. P., pour Beliveau, est allé rendre visite aux officiers de la frégate française la Naïade. Les visiteurs ont été reçus avec une amabilité toute française. Les officiers de la Naïade se déclarent enchantés de leur voyage et font beaucoup d'éloges sur le port de Québec.

Le journal hebdomadaire sera publié à la Malbaie, dans le cours du mois prochain.

Nouveau Journal

La nouvelle gare du chemin de fer du Lac St-Jean et du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix

UN ELEVATEUR

Les travaux de construction de la nouvelle gare des chemins de fer du Lac St-Jean et du Québec, Montmorency et Charlevoix, se poursuivent avec activité. Elle sera terminée, dit-on, pour le 15 septembre prochain.

La partie nord-ouest de l'ancien manoir de Drum a été transformée en un élévateur pour le grain. C'est le premier érigé à Québec. Il peut contenir 60,000 minots et est à la disposition des commerçants qui font venir le grain du district du Lac St-Jean. Il sera complété dans quelques jours.

L'autre partie de la bâtisse sera transformée en une usine où se feront les réparations des locomotives.

La nouvelle gare, quand elle sera terminée, sera magnifique. On est actuellement rendu au deuxième étage. Elle a 90 pieds de longueur sur 35 de profondeur et est construite en briques rouges manufacturées par la "Milton Pressed-Brick and Sewer Pipe Company" de Milton, Ontario, avec ornements en pierre.

Aux rez-de-chaussée se trouvent les salles d'attente, les bureaux des billets du fret, des agents, du paie-mître; au second étage, les bureaux généraux des deux voies ferrées qui y seront transportés de la rue St-Pierre, au 1er septembre prochain; les bureaux des ingénieurs en chef et des assistants-ingénieurs, et des dessinateurs seront placés au troisième étage. La bâtisse sera chauffée à air chaud.

Une plateforme couverte sera construite tout autour de la bâtisse.

Entre la gare et l'ancienne manufacture il y a quatre voies. Il y aura aussi une autre voie sur chaque chemin de fer pour l'arrivée et le départ des trains. Entre ces deux voies et de chaque côté se trouvent aussi des plateformes pour les passagers.

Les convois sur ces deux lignes viendront à la nouvelle gare aussitôt qu'on aura obtenu le droit de passage sur le nouveau pont St-Charles, ce qui ne tardera guère maintenant.

Nos informations

MM. Paton et R. W. Hemeker, de Sherbrooke, sont au St-Henri.

Le Rév. Dean Norman est arrivé à Liverpool après un heureux traversé.

L'ex Attorney général, Sir Charles Russell, l'éminent avocat anglais est attendu à cette ville ces jours-ci, en route pour San Francisco où il va rendre visite à sa sœur, la révérende mère Marie Baptiste, supé-eure de l'ordre des carmélites en cette ville. Le frère et la sœur ne sont pas rencontrés depuis trente-quatre ans.

L'honorable M. Mercier a renoncé à son voyage dans la Gaspésie.

L'Amiral de Cuvrville et son état-major sont allés cette après-midi faire visite à Son Eminence le cardinal Taschereau.

M. F.-X. Lomieux, député de Lévis, commença, dimanche, une visite dans toutes les paroisses de son comté. Il ira dimanche à St-Lambert, où, en compagnie de plusieurs autres orateurs, il adressera la parole.

Diner ce soir chez M. le comte de Turanne, conseil général de France, en l'honneur de l'Amiral et des officiers de la Naïade. Le gouvernement de la province de Québec y sera représenté par l'honorable Charles Langlois.

Le Rév. Père Toutain, des Frères Prêcheurs, est parti aujourd'hui de St-Henri pour l'Europe avec l'intention d'entrer dans la communauté des Chartreux.

Nous apprenons que la maison principale des Frères Maristes, aujourd'hui à Sherbrooke, pourra être transportée à St-Henri dans un avenir très rapproché. La cause principale serait, paraît-il, la nécessité d'une maison plus spacieuse pour l'établissement principal.

Le capitaine Carter, ci-devant commis en chef du département des douanes à Québec, a été promu à la situation de surveillant.

M. McCarron est de retour de sa tournée d'inspection du tracé du futur chemin de fer entre St-Jean Deschêlles et la gare de Lyster. Ce chemin aura 31 milles de long.

Il est rumour que M. de Montaville Taschereau, fils du Lt.-Colonel Taschereau, major de Brigade, a l'intention de s'établir à Ste-Marie, Beauca, comme Vétérinaire; gradué à l'École Vétérinaire de Québec, ce M. a obtenu la médaille d'or comme étant le plus instruit en pratique; cette médaille a été donnée par le département de l'Agriculture.

MM. les abbés DeLamarre et Tremblay, prêtres du séminaire de Chicoutimi, sont attendus de Rome, à la fin de juillet, et donneront à profuser avec la parole l'année académique au séminaire de Chicoutimi.

M. Joseph Morin, M. P. P., est en cette ville pour affaires de comté.

M. L. N. Allaire et sa nièce Dlle Léila Follotier doivent partir pour Percé où ils sont invités comme parrain et marraine à la bénédiction du monument à Ste-Anne, érigé sur le mont Ste-Anne de Percé.

L'hon. M. Duhamel et son secrétaire, M. Arthur Légaré sont allés visiter la frégate française, hier et sont revenus enchantés de la courtoisie des officiers.

Le Révérend M. Daniel Bernier, de Lévis, vicaire à Watton, est à Lévis de puis une couple de jours.

M. Francis Galibois, propriétaire des hôtels Royal Mail et Clairon d'Or, de cette ville, est parti cette après-midi sur le Pacifique Canadien, pour Montréal, pour affaires commerciales.

Le funaire de Lévis jouera probablement, ce soir, sur la place de l'hôtel-deville, à Lévis.

Voici l'état comparatif des arrivages et tonnages des vaisseaux océaniques dans notre port jusqu'au 23 juillet exclusivement.

Table with columns: VOILIERS, STEAMERS, and STEAMERS ARRIVÉS DES PROVINCES MARITIMES. Rows include dates and tonnage.

A TRAVERS QUEBEC

M. Scraphin Bertrand, de Somerset, est dument autorisé à prendre des abonnements à "L'Electeur" et "La Justice" et à en collecter le montant.

Toute annonce de Naissance sera refusée si elle n'est accompagnée d'une remise de 25 centimes.

BELLEAU & Cie

Un matelot, livre, acquitté. Un charretier, livre et tapage, 2 mois de prison.

Un autre individu, encore pour ivresse \$2 et les frais.

A travers une vitre. Les suites d'une distraction.

Mardi, dans le cours de l'après-midi, un homme étranger s'est aventuré jusque sur le haut du quai du chantier de M. Russell, où il a été surpris en train de voler des vêtements, tout en regardant le flouze.

M. Russell qui l'avait vu passer et le suivait des yeux, croyant à un suicide probable, averti son teneur de livres M. Alfred Lefrançois qui courut sur le quai et lui demanda ce qu'il voulait faire.—Je veux me baigner, répondit-il. On lui fit remarquer que l'eau était trop profonde et le courant trop fort. Cela ne fait rien, répondit-elle encore, je suis habitué.—D'où venez-vous, lui demanda-t-on.—Je suis arrivé par ce gros bâtiment, dit-elle, un monsieur m'a dit qu'il y avait un bain public où on jouissait pas de toutes ses facultés, on lui ordonna de s'en aller, qu'elle ne se baignerait pas là. Elle prit une serviette, se lava la figure et déguerpit.

Mardi après-midi, M. Antoine Duchesneau, charretier pour M. Jos. Paquet, propriétaire du carrière de pierre de St-David, a été victime d'une assez grave accident. Pris d'une étourdissement subit, il roula sur la pierre se faisant une assez large blessure à l'oreille. Le fils de M. Power, accusé de M. Paquet qui était avec Duchesneau, a fait le plongeon aussi et s'est quelque peu meurtri la figure.

Artes de ventes produits au bureau d'enregistrement à Lévis, depuis le 1er juillet courant

Ignace Cantin, —St-Téléphore, à Trac-St-Hilaire; Pierre Demers, —St-Jean, à Vve La Demers; Ls. S. Demers, —St-Romuald, à Dame Pierre Guay; La J. Demers, —St-Romuald, à Pierre Guay; Joseph A. Bégin, —Lévis, à Joseph Neilson; Joseph Labrecque, —St-Joseph, à Philippe Charrette; Théo. Montminy, —St-Romuald, à Eusebe Potvin; F. Dussault, —Lévis, à Joseph Carrier; Shérif du District de Québec, —St-David, à Vve F. N. Gingras; Pierre Boutin, —St-Lambert, à Pierre Boutin, fils; Hubert Guay, —Par N. D. Victoire, à Edouard Mercier; Vve F. N. Gingras—St-David, à Pierre Cantin; Polycaire Olivier, —St-Nicolas, à Alyre Olivier; Pierre Guay, —St-Henri, à Ls. Tariff; Damase Couet, —St-Lambert, à Philéas Couet; Jos. H. Sinclair, —St-Henri, à Alex. Rochelle; Pierre Rouleau, —St-Lambert, à Edmond Rouleau; Anne Côté, —St-Lambert, à Dame Potvin; Vve Michel Fréchet, —St-Nicolas, à Maurice Carrier; Alphonse Nadeau, —St-Henri, à Joseph Nadeau; Joseph Nolin, —Lévis, à Onézime Guay; Geo. Fréchet, —St-Nicolas, à Beng. Fréchet; Amable Côté, —St-Etienne, à F. X. Fréchet; Chs. Veilleux, —Lévis, à Cie du Grand-Tronc; Rodolphe Audette, —Lévis, à J. B. Lacroix; Patrick Maguire, —St-Lambert, à James Maguire; Hugh Maguire, —St-Lambert, à Albert Dalgil.

On a demandé ce matin, en cour de police, l'internement à l'asile d'une femme de Lévis qui a perdu la raison depuis quelque jours, à la suite d'une maladie.

Une excellente transcription de la "marche canadienne", écrite par le chef de musique des grenadiers Dolges, Constantin Bender, et dédiée à l'honorable H. Mercier, vient d'être préparée pour être jouée par le chef de musique de la batterie B. M. J. Vézina, et sera bientôt publiée chez l'éditeur de musique A. Lavigne. Cette réduction pour le piano a été faite avec une rare habileté par M. Vézina.

On a demandé ce matin, en cour de police, l'internement à l'asile d'une femme de Lévis qui a perdu la raison depuis quelque jours, à la suite d'une maladie.

Une excellente transcription de la "marche canadienne", écrite par le chef de musique des grenadiers Dolges, Constantin Bender, et dédiée à l'honorable H. Mercier, vient d'être préparée pour être jouée par le chef de musique de la batterie B. M. J. Vézina, et sera bientôt publiée chez l'éditeur de musique A. Lavigne. Cette réduction pour le piano a été faite avec une rare habileté par M. Vézina.

On a demandé ce matin, en cour de police, l'internement à l'asile d'une femme de Lévis qui a perdu la raison depuis quelque jours, à la suite d'une maladie.

Une excellente transcription de la "marche canadienne", écrite par le chef de musique des grenadiers Dolges, Constantin Bender, et dédiée à l'honorable H. Mercier, vient d'être préparée pour être jouée par le chef de musique de la batterie B. M. J. Vézina, et sera bientôt publiée chez l'éditeur de musique A. Lavigne. Cette réduction pour le piano a été faite avec une rare habileté par M. Vézina.

On a demandé ce matin, en cour de police, l'internement à l'asile d'une femme de Lévis qui a perdu la raison depuis quelque jours, à la suite d'une maladie.

Une excellente transcription de la "marche canadienne", écrite par le chef de musique des grenadiers Dolges, Constantin Bender, et dédiée à l'honorable H. Mercier, vient d'être préparée pour être jouée par le chef de musique de la batterie B. M. J. Vézina, et sera bientôt publiée chez l'éditeur de musique A. Lavigne. Cette réduction pour le piano a été faite avec une rare habileté par M. Vézina.

On a demandé ce matin, en cour de police, l'internement à l'asile d'une femme de Lévis qui a perdu la raison depuis quelque jours, à la suite d'une maladie.

Une excellente transcription de la "marche canadienne", écrite par le chef de musique des grenadiers Dolges, Constantin Bender, et dédiée à l'honorable H. Mercier, vient d'être préparée pour être jouée par le chef de musique de la batterie B. M. J. Vézina, et sera bientôt publiée chez l'éditeur de musique A. Lavigne. Cette réduction pour le piano a été faite avec une rare habileté par M. Vézina.

On a demandé ce matin, en cour de police, l'internement à l'asile d'une femme de Lévis qui a perdu la raison depuis quelque jours, à la suite d'une maladie.

Une excellente transcription de la "marche canadienne", écrite par le chef de musique des grenadiers Dolges, Constantin Bender, et dédiée à l'honorable H. Mercier, vient d'être préparée pour être jouée par le chef de musique de la batterie B. M. J. Vézina, et sera bientôt publiée chez l'éditeur de musique A. Lavigne. Cette réduction pour le piano a été faite avec une rare habileté par M. Vézina.

On a demandé ce matin, en cour de police, l'internement à l'asile d'une femme de Lévis qui a perdu la raison depuis quelque jours, à la suite d'une maladie.

Une excellente transcription de la "marche canadienne", écrite par le chef de musique des grenadiers Dolges, Constantin Bender, et dédiée à l'honorable H. Mercier, vient d'être préparée pour être jouée par le chef de musique de la batterie B. M. J. Vézina, et sera bientôt publiée chez l'éditeur de musique A. Lavigne. Cette réduction pour le piano a été faite avec une rare habileté par M. Vézina.

On a demandé ce matin, en cour de police, l'internement à l'asile d'une femme de Lévis qui a perdu la raison depuis quelque jours, à la suite d'une maladie.

Une excellente transcription de la "marche canadienne", écrite par le chef de musique des grenadiers Dolges, Constantin Bender, et dédiée à l'honorable H. Mercier, vient d'être préparée pour être jouée par le chef de musique de la batterie B. M. J. Vézina, et sera bientôt publiée chez l'éditeur de musique A. Lavigne. Cette réduction pour le piano a été faite avec une rare habileté par M. Vézina.

On a demandé ce matin, en cour de police, l'internement à l'asile d'une femme de Lévis qui a perdu la raison depuis quelque jours, à la suite d'une maladie.

Une excellente transcription de la "marche canadienne", écrite par le chef de musique des grenadiers Dolges, Constantin Bender, et dédiée à l'honorable H. Mercier, vient d'être préparée pour être jouée par le chef de musique de la batterie B. M. J. Vézina, et sera bientôt publiée chez l'éditeur de musique A. Lavigne. Cette réduction pour le piano a été faite avec une rare habileté par M. Vézina.

On a demandé ce matin, en cour de police, l'internement à l'asile d'une femme de Lévis qui a perdu la raison depuis quelque jours, à la suite d'une maladie.

Une excellente transcription de la "marche canadienne", écrite par le chef de musique des grenadiers Dolges, Constantin Bender, et dédiée à l'honorable H. Mercier, vient d'être préparée pour être jouée par le chef de musique de la batterie B. M. J. Vézina, et sera bientôt publiée chez l'éditeur de musique A. Lavigne. Cette réduction pour le piano a été faite avec une rare habileté par M. Vézina.

On a demandé ce matin, en cour de police, l'internement à l'asile d'une femme de Lévis qui a perdu la raison depuis quelque jours, à la suite d'une maladie.

Une excellente transcription de la "marche canadienne", écrite par le chef de musique des grenadiers Dolges, Constantin Bender, et dédiée à l'honorable H. Mercier, vient d'être préparée pour être jouée par le chef de musique de la batterie B. M. J. Vézina, et sera bientôt publiée chez l'éditeur de musique A. Lavigne. Cette réduction pour le piano a été faite avec une rare habileté par M. Vézina.

On a demandé ce matin, en cour de police, l'internement à l'asile d'une femme de Lévis qui a perdu la raison depuis quelque jours, à la suite d'une maladie.

Une excellente transcription de la "marche canadienne", écrite par le chef de musique des grenadiers Dolges, Constantin Bender, et dédiée à l'honorable H. Mercier, vient d'être préparée pour être jouée par le chef de musique de la batterie B. M. J. Vézina, et sera bientôt publiée chez l'éditeur de musique A. Lavigne. Cette réduction pour le piano a été faite avec une rare habileté par M. Vézina.

On a demandé ce matin, en cour de police, l'internement à l'asile d'une femme de Lévis qui a perdu la raison depuis quelque jours, à la suite d'une maladie.

Une excellente transcription de la "marche canadienne", écrite par le chef de musique des grenadiers Dolges, Constantin Bender, et dédiée à l'honorable H. Mercier, vient d'être préparée pour être jouée par le chef de musique de la batterie B. M. J. Vézina, et sera bientôt publiée chez l'éditeur de musique A. Lavigne. Cette réduction pour le piano a été faite avec une rare habileté par M. Vézina.

On a demandé ce matin, en cour de police, l'internement à l'asile d'une femme de Lévis qui a perdu la raison depuis quelque jours, à la suite d'une maladie.

Une excellente transcription de la "marche canadienne", écrite par le chef de musique des grenadiers Dolges, Constantin Bender, et dédiée à l'honorable H. Mercier, vient d'être préparée pour être jouée par le chef de musique de la batterie B. M. J. Vézina, et sera bientôt publiée chez l'éditeur de musique A. Lavigne. Cette réduction pour le piano a été faite avec une rare habileté par M. Vézina.

Enquête

L'enquête sur le cadavre de l'infortuné Jeffrey, a été terminée hier, et le verdict a été "mort accidentelle".

Feu de courtoisie

Les officiers de la batterie D sont allés rendre visite hier après-midi à la frégate française, acceptant l'invitation qui leur a été faite par l'Amiral et les officiers de la Naïade.

Poulain à deux jambes

Un poulain à deux jambes seulement est né à St-Eustache, il y a un mois environ. Ce phénomène attire beaucoup de curieux.

Reparations

Les employés du téléphone Bell sont allés réparer la ligne téléphonique qui va de l'Échouin à un moulin de Bronkey, au bassin de la chaudière.

Changement d'ecclésiastiques

M. l'abbé Miville, vicaire à Lévis, doit prendre une vacance nécessaire par sa mauvaise santé.

Son successeur sera M. l'abbé Ulric Brunet, qui remplacera temporairement, à St-Augustin, sa paroisse natale, M. Aurélien Angers, assez gravement malade.

Une femme aux attitudes étranges

Mardi, dans le cours de l'après-midi, un homme étranger s'est aventuré jusque sur le haut du quai du chantier de M. Russell, où il a été surpris en train de voler des vêtements, tout en regardant le flouze.

M. Russell qui l'avait vu passer et le suivait des yeux, croyant à un suicide probable, averti son teneur de livres M. Alfred Lefrançois qui courut sur le quai et lui demanda ce qu'il voulait faire.—Je veux me baigner, répondit-il. On lui fit remarquer que l'eau était trop profonde et le courant trop fort. Cela ne fait rien, répondit-elle encore, je suis habitué.—